



Mode de vie

2026-2027



École Saint-Nazaire

2026-2027

Mon mode de vie

Pour vivre en harmonie dans notre milieu scolaire, il est nécessaire d'avoir des règles de conduite connues et respectées de tous. Ces règles sont basées sur **trois valeurs fondamentales à notre école** :

Respect : C'est la considération de l'autre et de soi autant en parole qu'en geste.

Persévérance : C'est fournir les efforts nécessaires pour l'atteinte de nos objectifs.

Engagement : Je m'engage et m'investis activement dans ma vie scolaire.

Nous, tous les membres du personnel, croyons énormément au mode de vie que nous te présentons.

Nous souhaitons que ce cadre disciplinaire t'aide à adopter des comportements responsables et respectueux envers toi-même, les autres et l'environnement.

Nous désirons que tu sois heureux dans ton école et que tu développes ton sentiment d'appartenance à l'école Saint-Nazaire. Nous voulons que tu te sentes respecté et accepté, que tu sois capable de faire les bons choix et surtout, que tu sois valorisé par les actions et les gestes positifs que tu poseras. Nous souhaitons que ton mode de vie guide tes actions.

L'école **Saint-Nazaire** prône une approche positive de la gestion des comportements. Les comportements attendus seront donc enseignés par l'équipe-école en s'appuyant sur les valeurs de l'école. Les bons comportements seront félicités et reconnus lorsqu'ils seront bien démontrés.

En contrepartie, lors de manquements à ces valeurs, des conséquences logiques et éducatives, en lien avec le geste posé, seront déterminées et appliquées. Des mesures d'aide et de soutien pourraient également être offertes dans les cas de gestes graves ou lorsqu'un même problème se vivrait à répétition.

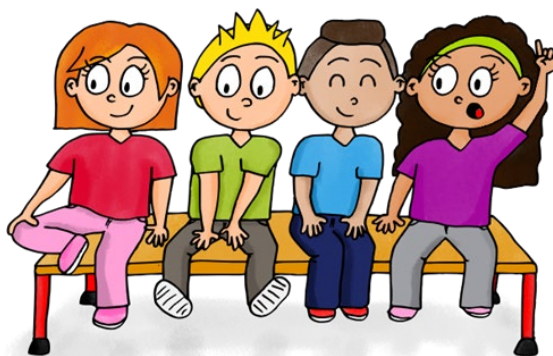
Règles du mode de vie

Je fais preuve de **respect** quand :

- J'écoute attentivement la personne qui parle
- Je lève la main,
- J'attends mon tour
- Je prends soin du matériel
- Je retire mon couvre-chef et/ou mon capuchon dans l'école
- Je respecte l'intimité des autres
- Je me lave les mains après être allé à la toilette
- Je garde l'endroit propre
- Je respecte mon espace et celui des autres
- Je suis un bon perdant et un bon gagnant
- J'ai les vêtements appropriés au sport pratiqué
- Je m'assoie à l'endroit demandé
- J'apporte des plats identifiés
- Je mange uniquement le contenu de ma boîte à lunch
- Je joue en respectant les règles établies
- J'utilise et range le matériel adéquatement
- Au son de la cloche, je vais prendre mon rang en silence
- J'attends calmement mon tour pour entrer et sortir de l'autobus
- Je circule en marchant dans l'école
- J'adopte le ton de voix demandé

Je **persévère dans mes apprentissages** quand :

- Je réalise dans la tâche demandée
- J'utilise mes outils de travail.
- J'accepte l'aide qui m'est proposée
- Je m'habille rapidement
- Je me déshabille rapidement
- Je participe aux activités
- Je diversifie mes choix de lecture
- Je suis responsable du matériel que j'utilise



Je fais preuve d'**engagement** quand :

- J'ai le matériel demandé
- J'adopte une position d'écoute adéquate
- Je me rends directement à l'endroit prévu sans perdre mon temps
- Je range mes effets personnels à l'endroit prévu
- Je garde seulement les effets nécessaires
- Je range adéquatement le matériel

- Je m'arrête à la fin de l'activité
- Je sélectionne des lectures appropriées pour moi
- J'utilise le temps de bibliothèque pour lire
- Je reste assis à ma place toute la durée du repas
- Je maintiens des relations harmonieuses avec les autres
- J'utilise le temps alloué pour manger
- Je participe activement aux activités qui sont proposées
- J'applique la routine du soir.
- J'accepte les autres dans mes jeux
- Je porte les vêtements adaptés à la zone de jeux et à la température
- J'exécute les consignes du chauffeur
- J'adopte les règles du transport scolaire

Conséquences à la suite d'une inconduite

Dans le contexte d'une intervention éducative, tout intervenant prend en considération les deux éléments suivants :

1. Les personnes impliquées :

- Nous tenons compte des caractéristiques des personnes impliquées.
- Nous tenons compte de celui qui pose le geste, de la victime et des témoins. Les trois ont besoin de support.

***L'intervention vise le comportement et non l'individu. Elle ne cherche ni gagnant, ni perdant.

2. L'évènement dans son contexte :

Une conséquence n'est pas appliquée de façon automatique. Pour analyser la situation, nous regardons :

- L'intention derrière le manquement ou le geste posé
- Le type d'incident
- La gravité de la situation (l'intensité)
- La répercussion sur soi et les autres
- La récurrence du comportement

Les comportements sont analysés à la pièce par l'équipe pour donner les interventions/conséquences appropriées à l'élève et sa situation.

Lignes directrices

Les conséquences logiques et éducatives sont attribuées dans le respect de la personne. L'élève a la possibilité d'expliquer ses attitudes, ses gestes et ses paroles auprès de l'adulte. L'adulte témoin de l'inconduite doit assurer un suivi, et ce, peu importe le manquement.

**Lorsque tu ne respectes pas une des règles de conduite,
une des conséquences logiques suivantes pourrait être appliquée selon la
gravité et ou la récurrence du manquement.**

- Pratiquer les comportements attendus.
- Accompagner le surveillant à la récréation.
- Reformuler son message.
- Offrir ses excuses.
- Faire un geste de réparation.
- Remplir une fiche de réflexion à faire signer par les parents.
- Laver ou réparer le matériel endommagé.
- Perdre un droit ou un privilège.
- Se faire confisquer un objet.
- Être en retrait ou être changé de place.
- S'attribuer une conséquence.
- Recevoir un avertissement verbal.

- Reprendre le temps perdu.
- Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace.
- Participer activement à une résolution de conflit.
- Rembourser les dommages ou faire des travaux communautaires pour compenser les dommages causés.
- Toute autre conséquence pertinente.
- De plus dans les cas extrêmes (menaces graves, intimidation, fugue, vandalisme, vol, etc.), l'aide des policiers peut être demandée.

Parfois, tu auras besoin d'un coup de pouce, voici ce que nous pourrions faire:

- Te rencontrer pour discuter avec toi.
- Participer à une rencontre avec tes parents.
- Établir un contrat avec des engagements.
- Suivre un plan d'intervention ou un plan d'action.
- Te faire remplir une feuille de route ou faire un suivi à l'agenda.
- Te faire accompagner par un intervenant de l'école pour te soutenir.
- Te référer à un service externe à l'école.
- Te faire participer à diverses activités éducatives et de prévention.
- Toute autre mesure d'aide appropriée.

Nos interventions visent

- ❖ L'éducation au jugement social
- ❖ La réparation d'un dommage à autrui
- ❖ La prise de conscience des impacts de ses choix

**Nous utilisons le Baromètre pour informer les parents de ce
qui se passe à l'école avec l'enfant. Des comportements
positifs sont soulignés comme les interventions éducatives.**



Code vestimentaire

J'ai une tenue et une apparence physique convenables à un lieu d'éducation.
Ma tenue vestimentaire et mes accessoires sont décents et respectent en tout temps les valeurs de l'école.

Voici ce qui est autorisé

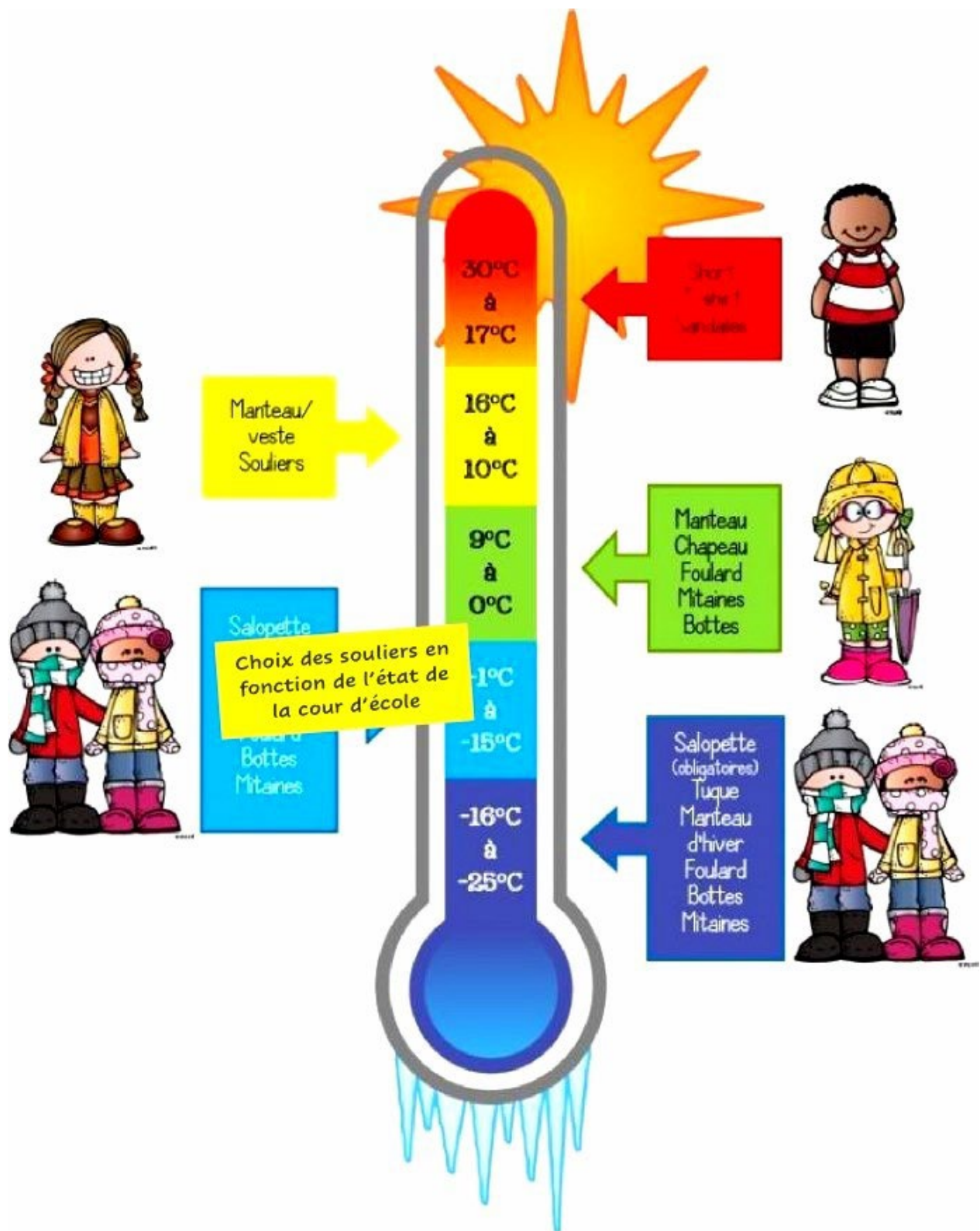
- Vêtement qui couvre les épaules et le dos (pas de camisole à bretelles spaghetti, camisole avec une bretelle d'une largeur de deux doigts est permise)
- Vêtement dont le haut et le bas se superposent en tout temps (pas de chandail bedaine, cache les sous-vêtements)
- Pantalons troués (à partir du genou et en descendant)
- Souliers, espadrilles ou sandales qui tiennent bien dans les pieds (pas permis : gougounes, crocs sans ganse derrière le pied, uggs en bas de la cheville (pantoufles), sandales sans ganse derrière le talon, bottes de sécurité (cap d'acier), nu pieds)
- Je porte des chaussures à l'intérieur de l'école et d'autres pour l'extérieur.
- Bermuda, shorts, robe ou jupe qui sont d'une longueur minimale à la mi-cuisse (longueur jusqu'au bout des doigts lorsque le bras est le long du corps)
- J'ai les vêtements appropriés selon la température (voir thermomètre vestimentaire)

Éducation physique

- Vêtements qui permettent une liberté de mouvement dont le haut et le bas se superposent.
- Shorts ou cuissard qui respectent la longueur minimale permise (mi-cuisse).
- Pantalon de sport
- T-shirt ou chandail de sport.
- Sous-vêtements (petites culottes, bas)
- Espadrilles à velcro ou lacets (pas de converse)

Interdit

- Porter des vêtements prônant la violence, la haine, le racisme, l'affiliation à des gangs criminalisés, le sexisme, la sexualité, les boissons et les produits énergisants, les drogues ou l'alcool.
- Porter un capuchon ou un couvre-chef dans l'établissement



Règles de conduite de l'élève 2026-2027



Avant l'embarquement

- Matin :** L'élève doit se présenter au lieu d'embarquement 5 à 10 minutes avant l'heure d'arrivée de l'autobus.
- Soir :** L'élève doit se rendre, sans délai, au lieu assigné pour le départ.
En tout temps, il est important d'attendre l'autobus dans un endroit sécuritaire et de vérifier que les feux clignotants sont allumés avant de s'approcher pour y monter.

Lors de l'embarquement, l'élève...

-  Adopte une attitude calme à la montée en respectant le niveau de voix accepté;
-  S'identifie à la demande du conducteur en se nommant (Primaire)
-  S'identifie à l'aide de sa carte d'étudiante ou son laissez-passer (Volet)
[Attestation de transport - CSSSH \(gouv.qc.ca\)](https://www.ccssh.gouv.qc.ca)
-  Se dirige immédiatement à son siège une fois à bord de l'autobus.
- 



À bord de l'autobus, l'élève...

-  S'abstiens de jeter des déchets dans l'autobus ou à l'extérieur de celui-ci;
-  Doit être assis les deux pieds devant et le dos appuyé sur le banc;
-  Occupe la place qui lui est assignée, lorsque le conducteur juge que cette mesure est nécessaire pour des motifs de discipline ou de sécurité;
-  Respecte les autres en gestes et en paroles;
-  S'abstient de fumer ou de vapoter dans l'autobus, de transporter ou d'être sous l'effet de l'alcool, de drogues ou de narcotiques, de boire ou de manger à l'intérieur de l'autobus;
-  L'élève ou le détenteur de l'autorité parentale assume la totalité du coût des réparations pour les dommages dont il est responsable;
-  Utilise les sorties de secours en cas d'urgence seulement.

Par mesure de sécurité, tous les élèves demeurent assis durant le trajet et déposent sur leurs genoux leurs effets personnels pour laisser l'allée centrale libre. En cas de nécessité, et toujours par mesure de sécurité, une caméra peut être installée à bord du véhicule dans l'intérêt des élèves. Lors de l'utilisation d'un appareil électronique portable, des écouteurs sont obligatoires, pourvu que l'élève les retire au moment de l'embarquement et du débarquement.

Lors de l'utilisation d'un appareil électronique portable, des écouteurs sont obligatoires, pourvu que l'élève les retire au moment de l'embarquement et du débarquement.

Affiches visuelles dans l'autobus



Niveaux de voix



0 Silence



1 Chuchoter



2 Parler doucement



3 Parler fort
crier



Politique 801 ; <https://www.csssh.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/801.pdf>

Le transport des équipements



Les élèves peuvent transporter certains équipements sportifs et instruments de musique. Ainsi, sont acceptés :

- Les équipements ou instruments contenus dans un bagage à main ou de taille permettant qu'ils soient tenus solidement sur les genoux de l'élève;
- Les patins recouverts de protège-lames ou emballés de façon adéquate (sac de toile fermé).

Par ailleurs, ne sont pas acceptés :

- Les bâtons de hockey, skis et bâtons de ski, planches à neige et à roulettes et autres équipements de même nature;
- Les animaux.

La sécurité passe par la discipline à l'intérieur et à proximité des autobus scolaires

Une infraction aux règlements entraîne une mesure disciplinaire. Les sanctions vont d'une suspension temporaire au retrait définitif du droit au transport scolaire. En cas de suspension, l'élève est tout de même tenu de fréquenter l'école.

La Sécurité
Notre **Priorité**

Contrat d'engagement

Comme élève, je m'engage à faire de mon mieux pour respecter le mode de vie de l'école. Par ma bonne participation, je contribue à créer un climat où il fait bon vivre à l'école Saint-Nazaire

Pour montrer le sérieux de mon engagement, je signe ce contrat.

Signature de l'élève

Comme parent, j'ai pris connaissance du mode de vie de l'école et je m'engage à aider mon enfant à le respecter.

Signature du parent

En tant qu'enseignant (e), je m'engage à bien faire comprendre les articles du mode de vie et son application. J'aiderai chaque élève à le respecter et je l'encouragerai dans ses efforts.

Signature de l'enseignant (e)

